

A noter, Infos, Etat Civil p. 2

Le Mot du Maire p. 3

Les décisions du Conseil p. 4, 5

Vie de la Commune p. 6, 7, 8, 9

l'histoire du village p. 10, 11
Jules Bruant

Le Dossier p. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

Vie des Associations p. 17, 18, 19, 20
le Zoom p. 17

Articles en + p. 21, 22

Infos (suite) p. 22, 23, 24

Agenda p. 24



le dossier

L'école

décembre 2003, n° 56

Mairie de Vaulnaveys le Haut

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Contacts : Tél 04 76 89 18 05 • Fax 04 76 89 10 85 • Email : mairie.vaulnaveys-le-haut@wanadoo.fr



à noter !

Garderie périscolaire

Tél. 04 76 89 28 20
du lundi au vendredi
de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h15

Bibliothèque

Ouverte toute l'année :
mardi et vendredi de 16 h 30 à 19 h 00
samedi de 10 h 30 à 12 h.
En juillet / août :
seulement les mardis et vendredis
de 17 h à 19 h.

Poste

Ouverture :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h 15 à 17 h 00
mercredi et samedi de 9 h 00 à 12 h.

Marché

tous les vendredis de 16h à 20h
place Eugène Riband

Pompiers

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable), prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète, le n° de la rue et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez le nom de la commune : Vaulnaveys le Haut.

Déchetterie

Ouverture :
mardi et samedi :
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30
mercredi : de 14 h à 17 h 30

Transports

Ligne 605 : Grenoble - Vizille par Uriage
Ligne 601 : Grenoble - Chamrousse
Renseignements : VFD 04 76 47 77 77
Des fiches horaires sont disponibles à la Mairie

EDF/GDF

Service accessible 7j/7, 24h/24
Accueil clientèle téléphonique :
0 810 668 284
Urgence Electricité :
0 810 333 438

Infos

Medibus

Un véhicule Médibus destiné à récolter les seringues et aiguilles médicales stationnera de 13 h 30 à 16 h sur le parking du laboratoire ELIBIO MOREL 75 chemin de la Terrasse à Vizille le mercredi 10 mars 2004.

"Allo service public"

Le 3939, numéro unique de renseignements administratifs

La région Rhône Alpes a été choisie pour porter à titre expérimental le lancement du "numéro unique" en raison de sa forte démographie et de sa diversité géographique et économique.

En cas de succès, cette expérience sera généralisée à l'ensemble du territoire national.

Un numéro unique à 4 chiffres, facilement mémorisable : le 3939 est ainsi accessible du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h, au tarif de 0,12 € la minute à partir de postes fixes.

Le fonctionnement de ce service repose sur :

- un numéro simple,
- un décroché en moins de 3 sonneries et une réponse en moins de 3 minutes pour orienter l'utilisateur et répondre à des demandes élémentaires concernant tout renseignement administratif.

Les renseignements donnés concernent tous les domaines d'intervention du service public et permettront aux usagers comme aux fonctionnaires de l'Etat ou des collectivités locales de gagner du temps.



Ordures Ménagères

A compter du 1^{er} janvier 2004, si la collecte des ordures ménagères (poubelles vertes) se fera toujours le lundi matin, celle des emballages et du tri sélectif (poubelles jaunes) aura lieu le mercredi matin et non plus le jeudi comme en 2003.

Etat Civil

NAISSANCES

Bienvenue à :

- Nathan **Jacquot**, né le 10/06/2003
- Alexandre **Bellezza**, né le 12/07/2003
- Gaspard **Courtiade**, né le 21/07/2003
- Samuel **Mc Calla**, né le 22/07/2003
- Anabelle **Le Bon**, née le 29/07/2003
- Mélanie **Bellier**, née le 08/08/2003
- Kenzo **Merten**, né le 25/08/2003
- Jules **Delabrousse**, né le 27/08/2003
- Robin **Odru**, né le 27/08/2003
- Téo **Villard**, né le 28/08/2003
- Carla **Fanny**, née le 09/09/2003
- Hugo **Dessimond**, né le 09/09/2003
- Charlotte **Bramon**, née le 01/10/2003
- Théo **Gunaratnam**, né le 01/10/2003
- Léna **Travaillant**, née le 05/10/2003
- Romane **Cornier**, née le 20/10/2003
- Rémi **Pellissier**, né le 22/10/2003
- Joyce **Beau**, ne le 12/11/2003

MARIAGES

Ils se sont unis devant nous :

- Claire **Giradet** et Thierry **Boyadjian**, le 25/07/2003
- Eléonore **Labruyère** et Claude **Giroud**, le 02/08/2003
- Estelle **Hyordey** et Laurent **Duther**, le 30/08/2003
- Delphine **Ferrieux** et Olivier **Peyrin-Biroulet**, le 06/09/2003
- Corinne **Camet** et Michaël **Kefes**, le 11/10/2003
- Ghislaine **Beitone** et Eric **Gautier**, le 15/11/2003

DECES

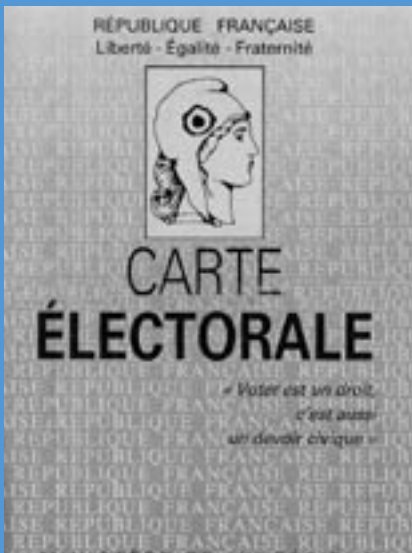
C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

- Laurent **Vivarat-Perrin**, le 26/07/2003
- Claude **Démus**, le 29/07/2003
- Lucette **Bas**, le 07/08/2003
- Emilie **Besson**, le 17/08/2003
- Andrée **Arnol**, le 15/08/2003
- Marie-Aude **Grall**, le 02/09/2003
- Franco **Scolari**, le 12/09/2003
- Paulette **Noyer**, le 10/09/2003
- Jean-Jacques **Berille**, le 18/09/2003
- Michelle **Pillon**, le 04/10/2003
- Christiane **Thuard**, le 14/10/2003
- Denise **Chaix**, le 28/10/2003

Listes électorales

Dans la perspective des élections 2004 (21 et 28 mars pour les élections Régionales – 13 juin pour les élections Européennes), il est rappelé aux personnes non encore inscrites sur les listes électorales de Vaulnaveys-le-Haut qu'elles peuvent demander leur inscription jusqu'au 31 décembre 2003 auprès du secrétariat de Mairie en se munissant d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes ayant eu 18 ans dans l'année ou qui les atteindront avant le 28 février 2004 et qui n'ont pas déjà été convoqués par la Mairie peuvent se faire inscrire sur les listes électorales dans les mêmes conditions que ci-dessus.



Sécheresse, friche et citoyenneté

L'été 2003 restera dans toutes les mémoires comme une saison hors du commun : chaleur extrême, excès de soleil et manque de précipitations se sont combinés, engendrant une forte sécheresse et un risque accru d'incendie.

On peut cependant observer des parcelles qui n'ont pas été exploitées, par refus de leurs propriétaires de prêter leurs terres aux agriculteurs locaux.

Il est de l'intérêt de tous que les parcelles soient entretenues. Une prairie fauchée ou pâturée, sur laquelle les ronces et buissons ont été coupés a plus de valeur qu'une friche pleine de broussailles. Le propriétaire perçoit un loyer, l'agriculteur y produit du fourrage, ou y fait paître son troupeau et le résident et le touriste profitent d'un cadre attractif et d'un paysage ouvert.

Rappelons qu'au regard de la loi, chaque propriétaire a une obligation d'entretien de ses terrains. S'il n'y répond pas, la collectivité locale peut l'y contraindre, notamment s'il y a des risques pour la population. Et cette année, le risque d'incendie était loin d'être négligeable.

La loi d'orientation forestière permet ainsi au Préfet de contraindre un propriétaire à débroussailler puis entretenir sa parcelle ; elle permet également de lui faire porter la charge financière des travaux s'il ne les réalise pas lui-même.

Il est pourtant dommage de devoir passer par la contrainte alors que des initiatives locales sont largement préférables.

Heureusement, il n'est pas toujours nécessaire d'en arriver à de telles extrémités. Et certains propriétaires, conscients de leurs responsabilités ont cet été accepté de faire pâturer leurs biens, dans un geste de solidarité avec l'agriculture, fortement touchée par la sécheresse.

Ces démarches solidaires méritent d'être soulignées. Elles nous ouvrent la voie à une meilleure harmonie de vie sur Belledonne et à un maintien des paysages ouverts très appréciés par tous.

Stéphanie RENARD-ADABEL
04.76.45.66.48



L'Opération "Bois énergie"

L'opération « Bois Energie » dans l'habitat privé vient d'être lancée sur le territoire de l'Espace Belledonne (19 communes – 21350 habitants). Cette opération sert à promouvoir les différents modes de chauffage performants au bois. Elle s'adresse à tous les propriétaires (habitation principale, secondaire ou locative) et se déroule jusqu'à fin 2004.

Le bois énergie est un combustible simple d'utilisation et de faible coût, une ressource énergétique abondante et pérenne ainsi qu'une solution au service du développement économique local. De plus, le bois énergie ne participe pas au réchauffement planétaire.

Pendant deux ans, dans le cadre de cette opération, une équipe de spécialistes est

mise gratuitement à disposition de toutes les personnes intéressées, pour présenter les différentes techniques et aides existantes permettant d'intégrer un système de chauffage performant utilisant comme combustible le bois.

Elle est initiée et pilotée par le Groupe d'Action Locale Leader « Espace BELLEDONNE », en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et la Région Rhône Alpes, en collaboration avec Habitat et Développement Conseils, l'AGEDEN-énergies renouvelables en Isère.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter : Habitat et Développement Conseils 04.76.85.13.65

Gendarmerie

Compte rendu de l'intervention de la Brigade de Gendarmerie de Vizille au Conseil Municipal du 7/11/2003

Le Ministère de l'Intérieur fait obligation aux brigades de Gendarmerie de communiquer deux fois par an avec les municipalités.

C'est ainsi que Jérôme RICHARD a invité le Major RUAULT de la Brigade de Gendarmerie de Vizille à venir exposer la situation de Vaulnaveys-le-Haut en matière de délinquance en début de séance du Conseil Municipal du 7 novembre 2003.

Voici les points essentiels de son intervention :

Crimes et délits constatés sur la commune	du 1/04/03 au 30/09/03
• Autres atteintes volontaires contre les personnes	1
• Autres vols simples	11
• Cambriolages	19
• Coups et blessures volontaires	2
• Faux, contrefaçons et infractions économiques et financières	2
• Vols simples	1
• Vols simples classés selon Modus operandi	2
• Vols simples- vols liés à l'automobile et aux deux roues	36
• Autres destructions et dégradations	1
TOTAL	75

I – Analyse :

Commune de Vaulnaveys-le-Haut

Bilan : Au cours de la période retenue, soit du 1er avril au 30 septembre, les chiffres de la délinquance s'établissent à 61 crimes et délits en 2001, 53 en 2002, 75 en 2003, soit une baisse de 13,10% entre 2001 et 2002, et une hausse de 41,50% entre 2002 et 2003.

Commentaire : Au cours du semestre pris en compte, la délinquance de voie publique repart fortement à la hausse, notamment par rapport à l'année précédente, en ce qui concerne les cambriolages de résidences principales (+ 15 faits) et les vols liés à l'automobile (+ 10 faits).

II – Axes d'effort

La lutte contre ces deux types de délits sera l'objectif principal de la brigade au cours du prochain semestre.

III – Modes d'action

La présence des patrouilles de gendarmerie (brigades de Vizille, Livet, Psig) sera accentuée la journée en semaine, les week-ends au cours de la nuit, sur le village (place du champ de foire, autour de la caserne des pompiers), à Uriage et dans ses zones résidentielles.

IV – Divers

la prochaine réunion semestrielle se tiendra dans le courant du mois d'avril 2004.



ADSL – Le Haut Débit INTERNET

Bonne nouvelle pour les accros du WEB : notre commune va être connectée courant février 2004.

Aide à la création ou à la reprise d'entreprises avec AGI

Grâce à notre adhésion à la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne, les habitants de Vaulnaveys-le-Haut ou ceux qui désirent s'y implanter, peuvent désormais bénéficier de l'aide éventuelle d'Alpes Grésivaudan Initiatives.

Cette association, créée en 1998, a pour objet de soutenir le développement économique du Grésivaudan par l'attribution de prêts d'honneur à des créateurs ou des repreneurs d'entreprises. Ces prêts peuvent varier de 3 000€ à 22 000€. Ils sont consentis sans intérêts et remboursables à échéance de 2 à 5 ans.

Pour plus d'informations, contacter Jean-Pierre GLEIZE-BOURRAS – Mairie 38420 REVEL

Tél. 04.76.89.84.19
Fax 04.76.89.84.92

Recensement militaire

Les jeunes administrés, filles et garçons, doivent, dès l'âge de 16 ans, se faire recenser en se présentant en Mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

Jeunes nés en octobre, novembre, décembre 1987 : recensement en Mairie courant 4^e trimestre 2003

Jeunes nés en janvier, février, mars 1988 : recensement en Mairie courant 1^{er} trimestre 2004

Jeunes nés en avril, mai, juin 1988 : recensement en Mairie courant 2^e trimestre 2004

Jeunes nés en juillet, août, septembre 1988 : recensement en Mairie courant 3^e trimestre 2004

Le mot du Maire



Vous allez découvrir dans ce bulletin un dossier consacré à l'école.

Nous ne pouvons pas parler de l'école de Vaulnaveys-le-Haut sans évoquer la personnalité de Jules BRUANT qui a marqué de son empreinte, pendant 25 ans, ce lieu d'enseignement qui porte son nom aujourd'hui.

Certes, depuis un demi-siècle l'environnement a considérablement évolué mais les valeurs et les objectifs restent les mêmes.

L'institution scolaire est actuellement au cœur d'un large débat qui doit conduire chacun à s'interroger à la fois sur son propre rôle et sur les nécessaires réformes qui doivent permettre à nos écoles de répondre aux attentes de la nation.

J'ai pour ma part le sentiment que le meilleur moyen d'aider nos enfants c'est de veiller à ce que chaque acteur de la communauté éducative remplisse pleinement sa mission en respectant les valeurs fondamentales partagées de l'école : enseignement, éducation, laïcité et citoyenneté.

Je suis très attaché au dialogue avec les équipes pédagogiques et les parents d'élèves.

Nous avons la chance d'avoir dans notre commune des enseignants motivés, compétents, très attachés à la vie de notre village.

Les parents d'élèves de Vaulnaveys-le-Haut, composante indispensable de la communauté éducative, sont également un atout pour notre école.

J'apprécie leur enthousiasme et leurs initiatives dans leurs nombreuses actions.

Tous les élus du Conseil Municipal mettent un point d'honneur pour que les objectifs poursuivis par la communauté éducative soient atteints car c'est à la commune de donner les moyens matériels d'un bon fonctionnement.

Elle a en charge la construction, l'équipement, l'entretien des écoles maternelles et élémentaires de même que la rémunération des agents de service et agents territoriaux spécialisés. Depuis une dizaine d'années, elle a fait le choix de renforcer l'équipe pédagogique avec 2 enseignants pour l'éducation physique et la musique. Par ailleurs elle assure un service de restauration scolaire de qualité ainsi qu'une garderie périscolaire.

La commune apporte ainsi une contribution essentielle à la communauté éducative.

Elle continuera à faire de l'école une priorité parce que nos jeunes sont notre avenir et qu'ils seront ce que nous parents, enseignants et élus aurons réussi à leur donner de bien et de bon afin d'allumer ce feu déterminant pour la construction de leur vie, dans une société en perpétuelle mutation.

**Le Maire
Jérôme RICHARD**

Les décisions du conseil

Chemin faisant

Des sentiers aménagés pour randonneurs et promeneurs

Il y a plusieurs façons de marcher. Il y a les randonneurs, ceux qui marchent à « randon » (vieux mot français qui signifie fatigue, épuisement) qui se déplacent avec ardeur et impétuosité. Il y a ceux qui préfèrent prendre leur temps, se promener, flâner, herboriser ou rêver le long des sentiers. Pour tous il faut des chemins et des chemins différents. Des chemins qui dessinent de petits circuits, des chemins qui relient d'autres chemins, des chemins qui nous permettent de rallier à pied des sites remarquables comme Prémol ou Pré Gaudet.

Histoire d'eau

(ou l'espoir d'une eau sans histoire)

Le lundi 3 novembre a vu l'installation de Nicolas DAGUET dans ses fonctions de responsable du service des eaux et de l'assainissement.

Grâce à sa solide formation (bac +5) et à une expérience acquise à Château-Bernard, il sera à même d'impulser, de coordonner et de mettre en œuvre la politique de la commune en matière d'eau.

Les désastreux effets de la canicule de cet été nous ont en effet montré, s'il en était encore besoin, combien la maîtrise de cette ressource est vitale pour nos populations.

L'arrivée de Nicolas DAGUET ne peut que contribuer à la réalisation de cet objectif et nous lui souhaitons, en même temps que la bienvenue, une pleine réussite dans sa mission.



Pour ce faire, le Conseil municipal a souhaité intégrer notre réseau de chemins dans le cadre du Plan Départemental Itinéraire Pédestre et Randonnée (PDIPR) et en confier la réalisation à la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne (CCBB). Dans l'esprit de maillage de son territoire, la CCBB souhaite actualiser les itinéraires afin de permettre la mise en place d'un réseau homogène, ouvert aux randonneurs et promeneurs pédestres, équestres et VTT. La CCBB élabore donc un programme d'aménagement, afin de créer au plus vite une offre variée de randonnées et de promenades. Un secteur moyenne altitude entre 500 et 800 mètres se met en place avec des boucles communales à destination d'un public familial. Il sera proposé aux randonneurs plus avertis le domaine d'altitude de la Communauté de Communes. Des liaisons verticales seront établies pour joindre ces deux itinéraires.

Six sentiers reliés au réseau Départemental confiés à la CCBB

C'est dans cet esprit que la commission sentiers du Conseil municipal a souhaité confier à la CCBB dans un premier temps six sentiers, soit environ 25 kms de chemins. Le premier sentier, épine dorsale de notre réseau, assez rude en montée, reliera le moulin de la Ville, dans le Bourg, à Chamrousse, en passant par Montgardier, le Fujaret et Prémol. Il reprendra en grande partie le chemin des Chartreux qu'empruntaient dans le temps les anciens pour rejoindre Prémol. Les deux sentiers suivants, sentiers de promenade, relieront Uriage et le Bourg au moulin de la Ville, soit en passant par le chemin des Durands, soit en passant par le chemin de la Mélatérie et en ralliant le village par le chemin des Bessins au niveau de la déchetterie. Deux autres sentiers partiront du premier chemin pour relier Saint Martin d'Uriage, soit au niveau du chemin Naclard, soit au niveau du chemin d'Aplomb. Le dernier sentier, sur le modèle du premier sentier, proposera de

rallier Uriage à Chamrousse en passant par les chemins de la Croze, des Blaches, du Reteur, et par Pré Gaudet.

Le moulin de la Ville, porte d'entrée du massif de Belledonne

Les cinq premiers sentiers partiront du moulin de la Ville ou y arriveront. Celui-ci constituera ainsi le point de convergence de notre réseau. Il a donc pour vocation d'être une porte d'entrée du massif de Belledonne. C'est pourquoi la restauration du moulin a été confiée à la CCBB. A ces sentiers se rajouteront, dans le futur, des sentiers de découverte, petites boucles, par exemple au niveau de plan Rinjat pour l'étage de colline ou Prémol pour l'étage montagnard.



La mise en place des itinéraires dès 2004

La CCBB élabore une programmation jusqu'en 2006, afin de permettre une avancée rapide de la mise en place des itinéraires : débroussaillage et aménagement des sentiers, balisage selon une signalétique directionnelle conforme à la charte départementale des PDIPR, panneaux d'information sur les points remarquables (paysages, faune, flore, etc.), documents cartographiques. Pour réaliser les travaux, la CCBB en finance environ 20%, le reste étant financé à 50% par le Département, à 15% par l'Etat, à 15% par des Fonds Européens (leader plus). En 2003, une petite jonction a été réalisée dans la forêt indivise sur le territoire de notre commune, entre le Recoin et Roche-Béranger à Chamrousse. Sentier numéro 1 : travaux programmés en 2004.

Amis randonneurs et promeneurs : à vos chaussures ! De nouveaux sentiers vont bientôt s'ouvrir à vos pas...

Et après l'école... le collège

Notre collège de secteur, qui porte le nom du quartier des Mattons à Vizille où il est situé, est l'un des 97 collèges de l'Isère.

De la compétence du Conseil Général depuis la loi de décentralisation de 1986, ces établissements se sont considérablement modernisés.

Historique

Construit en 1968, le collège des Mattons est né de la fusion du CEG Filles et du 1er cycle de l'ancien lycée municipal mixte.

Quinze ans plus tard, il accueillait 1 322 élèves, dont 800 demi-pensionnaires : c'était le collège le plus important de l'Académie.

Il fut alors décidé, pour des raisons de sécurité – il était de construction modulaire PAILLERON- et de sureffectif, de le remplacer par deux collèges plus petits, l'un à Jarrie, l'autre à Vizille (respectivement 549 et 674 élèves à la rentrée 2003).

Caractéristiques

Son secteur de recrutement est constitué de 8 localités, représentant plus de 15 000 habitants : Vizille, Vaulnaveys-le-Haut et le Bas, Montchaboud, Notre Dame de Mésage, St-Pierre de Mésage, Séchilienne, St-Barthélémy de Séchilienne.

Le collège est de type 800. Installé sur 15 000 m² d'espaces verts et de cour, il offre des locaux modernes, clairs et fonctionnels avec de nombreuses salles spécialisées bien équipées (informatique, langues, enseignements scientifiques, artistiques, et technologiques) ainsi qu'une salle audiovisuelle et un riche centre de documentation (CDI).

Un préau couvert récent abrite des casiers qui soulagent les cartables des très nombreux demi-pensionnaires. Ces derniers sont par ailleurs accueillis le midi du lundi au vendredi (il n'y a pas de cours le samedi) dans un vaste réfectoire où leur est servie une cuisine de qualité, élaborée sur place par un personnel compétent et attentif à la diététique.

Un gymnase intercommunal entièrement rénové et son stade attenant permettent la pratique de tous les sports et de l'athlétisme dans d'excellentes conditions.

A la rentrée 2003, aux côtés du Principal, du Principal Adjoint, du Conseiller Principal d'Education, de la Documentaliste, 53 enseignants, 14 personnels ATOSS (gestion, secrétariat, accueil, entretien, restauration, santé), 2,5 surveillants, 1,5 assistant, 2 médiatrices, gèrent le collège et (ou) encadrent les 25 divisions, de la 6ème à la 3ème.

Un Conseiller d'Orientation, une Assistante Sociale assurent des permanences au collège.

Outre les enseignements de base, il offre des enseignements optionnels : anglais dès la 6ème, et italien facultatif (1h) pour les élèves déjà initiés à cette langue dans le primaire, puis allemand, espagnol, italien (3h) ou italien européen (5h) en 4ème. Les élèves peuvent également choisir l'option facultative latin à partir de la 5ème.

Chaque année, un projet culturel consiste à regrouper divers ateliers sur un même thème. Celui de l'année 2003-2004 s'intitule « L'homme et ses traces », un beau et ambitieux projet, mais n'est-ce pas le « je suis homme : rien de ce qui est humain ne m'est étranger » de TERENCE ?

Un esprit sain dans un corps sain

Et puisque nous venons d'évoquer la civilisation latine, nous pourrions également citer un de ses principes éducatifs fondamentaux : « mens sana in corpore sano » car lorsqu'on demandait à M Hochedez, le principal qui vient de partir en retraite, ce qui à ses yeux caractérisait le mieux son établissement, il répondait par ce qui semblait être un paradoxe : « Comment se fait-il que les résultats obtenus au brevet des collèges se situent seulement dans la moyenne départementale alors que **pour les poursuites d'études en lycée ou en LEP toutes les statistiques démontrent que les élèves issus du collège de Vizille réussissent plutôt mieux que ceux provenant des autres collèges du secteur ?** ».

Ces 2 bilans qui semblent contradictoires en réalité ne le sont pas. Ils mettent simplement en valeur le fait que les équipes enseignantes et éducatives du collège s'attachent davantage à donner aux élèves des méthodes de travail, à leur ouvrir l'esprit, à affiner leur réflexion et leur sens critique plutôt que de privilégier le bachotage et le « bourrage de crâne ». Et que les résultats, à terme, leur donnent raison.

Conclusion

Alors souhaitons aux collégiens actuels et aux futurs collégiens de Vaulnaveys-le-Haut que leur scolarité leur soit aussi agréable et profitable qu'à leurs aînés et que ces années passées au collège des Mattons les aident à préparer au mieux leur vie future d'hommes et de citoyens.



Vie des associations

Ecole de Musique Intercommunale d'Uriage

L'école de Musique en 2003-2004

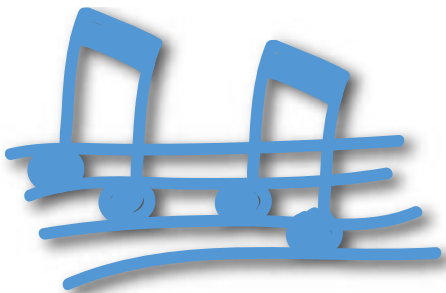
En 2003-2004, l'école de musique accueille environ 250 élèves. Ces élèves et leurs professeurs vous invitent à venir les écouter lors des manifestations suivantes :

- le 3 février 2004 : audition autour d'un clavecin au Belvédère, Saint Martin d'Uriage
- le 28 février 2004 : concert des professeurs de l'EMIU, Belvédère, Saint Martin d'Uriage
- le 30 mars 2004 : un tour du monde en musique, Belvédère, Saint Martin d'Uriage
- le 15 mai 2004 : Bal Folk, salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut
- le 25 mai 2004 : audition d'élèves au Belvédère
- le 4 juin 2004 : spectacle «musique aujourd'hui», la Richardière, Saint Martin d'Uriage
- le 21 juin 2004 : fête de la musique

Depuis le début de cette année scolaire, les élèves de l'école de musique ont déjà participé au «festival jeunes» de Saint Martin d'Uriage et décembre les a vus participer à un concert pour les restos du cœur, animer un concert au foyer des personnes âgées, jouer au Belvédère ainsi qu'à «l'ancienne école des filles» de Saint Martin d'Uriage pour un petit concert de Noël.

D'autres auditions s'ajouteront à ce programme. N'hésitez pas à nous contacter au 04.76.89.54.26.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



Cascade

Association pour l'enseignement de l'anglais

Les cours pour les adultes ont commencé à la fin du mois de septembre et encore une fois nous avons constaté une forte croissance dans le désir d'apprendre l'anglais dans les communes de Vaulnaveys-le-Haut et Saint Martin d'Uriage ! A ce jour nous proposons les cours d'adultes de tous les niveaux – du débutant jusqu'au confirmé. Nous avons aussi ajouté au programme les cours pour les petits de 4 à 8 ans.

Le prochain stage intensif pour les jeunes (CM2 à la Terminale) aura lieu du 16 au 20 février 2004. Les cours auront lieu tous les matins et la durée des cours dépend du nombre d'élèves dans le groupe (maximum 6). Pour les inscriptions ou pour plus de renseignements, appelez au 04.76.59.26.56.

Gym des Oursons

Les activités sportives de l'association de la « Gym des Oursons » ont repris le mardi 16 septembre et le vendredi 19 septembre.

Nous avons 70 enfants inscrits qui sont répartis en 3 groupes : un groupe le mardi de 17h 15 à 18h 45 assuré par le professeur M^{me} BAUMANN Catherine, 2 groupes le vendredi de 17h 15 à 18h 15 pour le 1er et 18h 15 à 19h 30 pour le 2ème, assurés par le professeur M^{lle} MASDET Adeline.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 30 septembre 2003. M^{me} SIONNET Patricia a été élue présidente en remplacement de M^{me} REBREYEND Véronique.

Le bureau se compose également de :
Vice-Présidente : Mme ROUDE Annick
Trésorière : M^{me} DAMMARETZ Laure
Trésorière Adjointe :

M^{me} REBREYEND Véronique
Secrétaire : M^{me} SAVORNIN Sylvie
Secrétaire Adjointe :

M^{me} RAMEL Fabienne
Les enfants sont initiés à la gym et aux jeux de cirque, en fonction de leur âge.

Un spectacle aura lieu, comme chaque année, courant du mois de juin 2004.

ESV

Une saison prometteuse

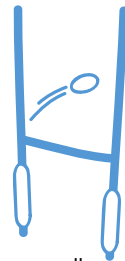
Un bon début de saison pour la nouvelle équipe de l'ESV, avec sept victoires et une seule défaite. Nouvelle équipe, en effet, car celle-ci a été renouvelée à plus de 50%.

Certains jeunes, formés à l'école de rugby de l'ESV et qui évoluaient en catégorie junior dans d'autres clubs ou dans le Bassin Sud-Grenoblois, sont revenus, entraînant dans leur sillage d'autres camarades issus de cette même école de rugby mais qui avaient arrêté de pratiquer.

Ce nouveau groupe est venu compléter le noyau restant du club, la sauce a bien pris et le nouvel entraîneur Jean Claude Artigues a su faire accepter ses méthodes. Il y a du monde aux entraînements, les spectateurs reviennent le dimanche au stade Daniel Petiot, heureux de voir une équipe qui gagne.

L'école de rugby fonctionne également très bien avec plus de 40 licenciés de 6 à 13 ans et de bons résultats aux différents tournois.

Souhaitons à cette nouvelle équipe toute la réussite possible en championnat départemental, ce qui récompenserait le travail de formation du club en faveur des jeunes, entrepris il y a un quinzaine d'année par la grande majorité de l'équipe dirigeante actuelle.





Chemin des Perrières

L'ancienne passerelle en mauvais état est en partie sur le domaine privé.

Les travaux réalisés...



Chemin des Perrières

La nouvelle passerelle réalisée conjointement par nos services techniques et l'entreprise **BREGARD**, entièrement située sur le domaine public.

Impasse du Manège, aux Guichards
Mise en conformité de notre réseau d'eau et remise en état du chemin



L'opération de remise en état des portes des citernes, des brise charge, des réservoirs d'eau potable a démarré en octobre.

Sur notre photo, la porte provisoire de protection de la citerne de Reteur.



Route de la Gorge

Mise en place d'une glissière de sécurité en amont du hameau de la Gorge



...ou en cours

Marc **MATHIEU**, aidé de Gilles **NUQUES** et d'une équipe des services techniques de la commune de Vauvaveys-le-Bas, durant l'opération de réparation et de consolidation des murs du cimetière de Vauvaveys-le-Haut



Quartier du Calvaire et Route de Brié

Les gros travaux de réalisation des réseaux d'assainissement, de renforcement du réseau d'eau potable ainsi que l'enfouissement des réseaux secs, Basse Tension, éclairage public, téléphone, fibre optique (ADSL) ont débuté le 6 octobre. En haut, une vue des terrassements. En bas, la "toile d'araignée" appelée à disparaître



Chemin de Boudières

Mise en place d'une glissière de sécurité avant l'intersection avec la route de la Gorge



Vie de la commune

Compostez, compostez, il en restera toujours quelque chose !

Composter ses déchets, c'est utile et c'est facile.

C'est utile car vous diminuez ainsi le volume des déchets à collecter et à incinérer. Moins de rejet dans l'atmosphère de CO₂ et moins de coût de traitement. La nature et votre porte-feuille vous en remercieront ! C'est utile aussi car votre jardin pourra bénéficier d'un excellent apport. Un bon compost mûr a un effet stimulant, sans forçage, sur les plantes dont il renforce la résistance et améliore la qualité.

Le compost c'est aussi facile à faire grâce aux composteurs munis du label NF environnement, en plastique recyclable ! Faciles à monter et à installer, ces composteurs sont plus efficaces et moins odorants que les tas en plein air installés dans un coin du jardin !

Le compost, c'est l'art d'utiliser les restes

Tous les déchets végétaux du jardin et de la cuisine peuvent ainsi se composter. Attention cependant au gazon « frais ». Humide et en trop grande quantité, il va pourrir. Laissez le sécher et incorporez le en petite quantité dans le compost. Attention également à ne pas mettre dans le compost des restes de viande, des os ou des agrumes et des branches trop grosses qui se décomposent trop lentement. Par contre vous pouvez y jeter les coquilles d'œufs, les cendres de bois, le marc de café avec le filtre, les serviettes en papier de type "essuie tout" à condition qu'elles

ne soient pas imprimées ou en couleurs (présence de métaux lourds). Veillez au démarrage à ajouter un peu de compost ou à défaut de la terre pour enrichir le compost en micro-organismes.



Trois règles de base

Voici, selon « terre vivante » les trois règles de base permettant d'obtenir un bon compost :

1. Mélanger des ingrédients aussi divers que possible en prenant soin d'équilibrer les apports de matériaux humides, riches en azote (épluchures, tontes de gazon...) avec d'autres plus secs et plus ligneux riches en carbone (feuilles mortes, paille ou broussailles broyées...)
2. Maintenir une humidité suffisante tout en évitant qu'elle soit excessive
3. Maintenir une bonne aération et relancer la fermentation en brassant ou en retournant le compost deux à trois fois à un mois d'intervalle.

Plus de compost, c'est moins d'engrais et de pesticides. La connaissance, le respect et le bon usage de la terre de jardin est source de nourriture et de santé pour les plantes.

L'étoile

C'est avec satisfaction que nous avons accueilli la réouverture, au Bourg, de l'Etoile Alimentation et nous tenons à remercier son gérant, M. Christian MONNET qui malgré une guérison incomplète et un handicap encore douloureux, a décidé de reprendre ses activités pour répondre aux besoins pressants d'une clientèle qui se sentait orpheline.

Cette fermeture pendant de longs mois a été l'occasion de mesurer combien les commerces dits «de proximité» sont précieux dans une petite commune comme la nôtre et combien nous devons être attentifs à leur maintien.



Alors pour nos achats, même si parfois cela nécessite un petit effort supplémentaire de notre part, ayons le bon réflexe pour que le cœur de notre village continue à battre et à nous offrir, grâce à ses commerçants, cette qualité de vie à laquelle nous sommes tous profondément attachés.

Félicitations !

Nous tenons tout particulièrement à honorer M. Denys TROUSSIER, le dynamique président de la société hippique d'Uriage, qui a remporté en juillet dernier à Fontainebleau son 5^e titre de Champion de France 2^e catégorie.

L'événement date de quelques mois mais les dates de publication de notre dernier bulletin ne nous avaient pas permis de

rendre compte de cette exceptionnelle performance.

Voilà qui est chose faite et ces félicitations officielles, si elles sont un peu tardives, n'en sont pas moins chaleureuses. Chapeau M. TROUSSIER !



Vie des associations

Le calendrier des pompiers



2003 s'achève, et comme chaque année, du Fajaret aux Travers, sur les communes de Vaulnaveys le Haut et Vaulnaveys le Bas, les sapeurs pompiers du centre de secours « Les Vaulnaveys » sont passés ou vont passer dans chaque maison pour le traditionnel calendrier.

Votre don pour les calendriers sera intégralement reversé à l'amicale du centre de secours « les Vaulnaveys », afin d'animer ses œuvres sociales.

Nous vous remercions de votre accueil, et nous vous souhaitons à toutes et tous un joyeux Noël et nos meilleurs vœux pour l'année 2004.

Foyer pour tous

Début de saison encourageant qui verra nos effectifs augmenter dans la majorité des sections.

Yoga : La mise en place d'un deuxième cours le lundi de 19h15 à 20h30 nous permet d'accueillir encore aujourd'hui de nouveaux adhérents (les 2 premières séances gratuites peuvent vous permettre d'approcher cette discipline). Détendez-vous, ressourcez-vous, respirez.

Danse : Tous les cours sont complets ; aucune possibilité malgré une forte augmentation des effectifs.

Un voyage à la maison de la danse à Lyon en octobre a permis à près de 40 enfants de voir l'évolution de jeunes danseurs européens dans de nombreux tableaux très étudiés.



Gymnastique volontaire :

Grosse affluence le mercredi soir pour des cours très dynamiques.

Quelques possibilités pour les cours adultes du vendredi matin et pour le cours des seniors.

L'achat d'équipements spécifiques très adaptés et la compétence d'un professeur spécialisé devraient permettre aux retraités de bouger, même en musique.

Arts plastiques :

Cours complets. Beaucoup de cours préparent, pour fin décembre, l'exposition « Mon voisin est un artiste ».

Tennis de table :

Activité ouverte aux adultes et aux enfants, sous la responsabilité d'enseignants spécialisés. Encore quelques possibilités.

Après une saison 2002/2003 riche en événements de toutes sortes, nous continuerons cette saison à offrir beaucoup de possibilités pour ceux qui ont envie de bouger. De l'aïkido en passant par la gymnastique ou l'aquarelle, venez nous rencontrer ; vous serez tous les bienvenus.

CA du Foyer Pour Tous

Football Club de Saint Martin d'Uriage

Un début de saison dans la continuité

La saison 2003/2004 a commencé dès fin août et nous sommes au premier tiers des différentes compétitions qui se termineront fin mai en raison du championnat d'Europe des Nations au Portugal.

Le club voit encore ses effectifs augmenter, notamment par la création d'un groupe de 18 ans. Nous sommes dorénavant 234.

15 équipes jouent actuellement tous les samedis :

- 1 biberon (5 ans)
- 2 débutants (6 et 7 ans)
- 2 poussins (8 et 9 ans)
- 3 benjamins (10 et 11 ans)
- 1 13 ans à 11 (12 et 13 ans)
- 1 13 ans à 7 (12 et 13 ans)
- 1 15 ans (14 et 15 ans)
- 1 18 ans (16 à 18 ans)
- 1 Vétérans (plus de 34 ans)
- 1 loisir (féminines et adultes)

L'encadrement :

Chaque équipe a au moins un éducateur et un accompagnateur et nous allons former en collaboration avec la commission des arbitres l'ensemble de ces volontaires aux lois du jeu afin de préparer un premier niveau d'arbitrage.

Les animations :

A tour de rôle, des bénévoles assurent une buvette au stade le samedi après midi.

Le loto a eu lieu le 6 décembre et reste un des moments forts de l'année.

Nous projetons une fête au printemps 2004.

Si des opportunités se présentent, nous irons en groupe assister à une rencontre professionnelle (Grenoble, Lyon...)

2004...

Déjà nous envisageons la saison prochaine et nous renouvelons notre appel à ceux qui à un moment donné ont fait le choix d'aller pratiquer leur sport favori dans un autre club. A Saint Martin d'Uriage vous avez un club de village avec un esprit village, tout en jouant sérieusement au football...

Un vrai stade, une équipe de seniors, Et si tous les projets et les rêves des bénévoles du club se réalisaient enfin !

Meilleurs vœux à tous nos sympathisants



Vie des associations

APE

Une nouvelle année scolaire commence, avec ses changements et ses rendez-vous traditionnels : la soirée Beaujolais et le Loto (6 mars) en sont les grands classiques ; la soirée Théâtre (17 janv.), le marché de Noël (13 déc.) ou la Bourse aux vélos (3 avril) sont d'autres grandes manifestations.

Comme chaque année, l'Association des Parents d'élèves accueille de nouveaux parents mais voit également partir ceux dont les enfants grandissent et ne fréquentent plus nos écoles.

Nous tenons à dire un grand merci à tous les bénévoles anciens, nouveaux ou fidèles. Grâce à tous, nous pouvons réaliser les différentes manifestations de l'Association des Parents d'élèves qui permettent de financer une partie des projets des écoles.

À vous tous, parents, grands-parents, concitoyens, répondant présent à nos activités dans la bonne humeur, merci de participer à cette réussite.

Association paroissiale

Samedi 31 janvier 2004 à la salle polyvalente, l'association paroissiale vous invite à une soirée cinéma à travers la diffusion du film tourné dans le Vercors : "Le papillon" avec Michel Serrault ; une occasion de rencontre pour toutes les générations.



Don du Sang

L'Amicale des donneurs de Sang Bénévoles de la CHARTREUSE DE PREMOL est une association loi 1901 créée en avril 1985 par les Donneurs de Sang Bénévoles des communes de Vaulnaveys-le-Haut, Saint-Martin d'Uriage Vaulnaveys-le-Bas, Brié et Angonnes, et Herbeys. Ce nom a été choisi en référence au Monastère de la Chartreuse de Prémol qui gérait les terres et les forêts de ces communes de 1234 à 1794, et pour renforcer les liens amicaux de leurs habitants.

Notre Association qui regroupe 160 adhérents sur les cinq communes, organise différentes activités très conviviales : un voyage tous les 2 ans, un repas campagnard chaque été, un repas dansant en octobre, et ces deux dernières années l'organisation du réveillon du "Jour de l'An" ; tout en participant également à la vie associative des communes.

Vous pouvez venir nous rejoindre en offrant votre sang lors des collectes qui ont lieu à la salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut 3 fois par an . Les prochaines journées sont prévues les :

lundi 19 avril 2004 et jeudi 1^{er} juillet 2004 :
de 9h à 11h30

lundi 6 décembre 2004 : de 17h à 20h

Notre souhait est d'augmenter le nombre de donneurs. Le don du sang est un don gratuit qui ne demande qu'un peu de temps, mais qui est tellement important pour tous les malades et accidentés. Aussi nous espérons que vous viendrez nombreuses et nombreux à la prochaine collecte ! Nous comptons sur vous et vous remercions.

Le belvédère

Une soirée chaque vendredi :

- cinéma
- ciné reportages
- théâtre
- concerts
- jazz
- jeune public
- expositions d'art contemporain ...

Toute la programmation disponible sur simple appel au 04 76 89 10 27 ou en consultation sur le : www.uriage-les-bains.com



Une rentrée en forum et en fanfare !

Beaucoup de monde pour un rendez-vous incontournable

Plus de 15 associations avaient donné rendez-vous cette année aux habitants de notre commune pour la troisième édition du forum des associations. Activités sportives, artistiques, culturelles, culinaires, civiques, il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges, des plus petits jusqu'aux seniors. Certaines associations avaient fait des efforts pour rendre attractif leur stand en le décorant avec leur production ; ainsi « les Petits Cadres », « les Ateliers de Belmont », « le Foyer Pour Tous », « Cascade » ou encore « Tiramisu ». Un casque de sapeur, flambant neuf, trônait sur le stand des (jeunes) pompiers en grande tenue !



« Il y avait beaucoup de monde au forum, on voit que les gens sont intéressés » constate Jacques Gérôme de l'Etoile Sportive de Vulnaveys. « Il nous permet aussi de côtoyer les autres associations et c'est une bonne chose. Cependant ce forum venait un peu tard pour nous car les tournois de Rugby commencent très tôt dans la saison. Nous étions en fin d'inscription et nous avons eu très peu d'adhésions au forum.»

Carton plein par contre pour le Tennis club de Vulnaveys-le-Haut : « Le forum pour nous, c'est mieux que faire les inscriptions tout seul au chalet » nous confie Didier Nuzillat. « Les familles ont le choix et c'est plus facile : ceux qui ne feraient peut-être pas le pas de venir nous voir, en profitent

pour s'inscrire. Cette année nous avons 80 enfants de moins de 18 ans sur les 160 inscrits au total ! Avec une seule table, il nous manquait cependant un peu de place et avec tant de monde, c'est bruyant ! ».

« Pour l'amicale des donneurs de sang de la Chartreuse de Prémol, poursuit Nathalie Coustoulin, le forum est une occasion de rencontrer la population. Nous avons eu, cette année, beaucoup de demandes de renseignements. Il faut dire que nous étions bien situés à côté de la buvette que nous tenions et qui nous a rapporté un peu de fonds dont nous avons bien besoin ! »

Une nouvelle plaquette

Une nouvelle édition de la plaquette de présentation des associations avait été distribuée avant le forum et elle est une aide pour les familles qui doivent souvent jongler entre activités et horaires. "Cette plaquette est vraiment claire et attrayante confirme Nathalie Coustoulin. Elle permet à tous ceux qui n'ont pas pu venir au forum de disposer de toutes les informations et des contacts nécessaires."



Elle est disponible en mairie

Après le forum, suite de la rentrée en fanfare !

Soyons juste ! On ne peut plus parler de fanfare quand on entend la qualité musicale que l'ensemble instrumental jazz



« Echo d'Uriage » nous a offerte cette année. Il s'agit bien d'un orchestre à part entière qui semble se bonifier d'année en année. Avec le renfort d'une chanteuse, l'écho nous a fait la joie d'interpréter plusieurs standards de jazz d'excellente facture. Une douzaine de musiciens, manifestement ravis de jouer ensemble, qui ont réussi à nous communiquer leur plaisir en même temps que le swing !

Pas de rentrée sans le traditionnel apéritif offert par la municipalité et l'allocution du Maire. C'est en effet aussi la rentrée du Conseil municipal et Jérôme Richard a saisi l'occasion pour rappeler les grandes décisions de l'année scolaire passée et pour fixer la feuille de route de l'année à venir avec, notamment, la suite de l'élaboration du Plan local d'Urbanisme et la construction de l'intercommunalité.



En fin d'après midi, ce sont les enfants qui ont eu le dernier mot. D'abord à l'occasion de la remise des prix pour les ballons retrouvés, l'an dernier, le plus loin de notre commune, et puis pour un nouveau lâcher de ballons multicolores lancés comme des bouteilles à la mer dans un ciel clément avec des messages, des vœux secrets et plein de bonnes résolutions pour une année scolaire nouvelle qui démarrait ainsi de belle manière !

Vie de la commune

Le repas des anciens 2003

Le dimanche 19 octobre à midi 90 personnes de plus de 70 ans se retrouvaient à la salle polyvalente en compagnie de M. le Maire et de son épouse, pour le désormais traditionnel repas des anciens organisé par le CCAS. Ils furent rejoints par de nombreux adjoints et conseillers municipaux durant l'apéritif au cours duquel les discussions allèrent bon train.



Puis, après le discours d'accueil de M. Jérôme RICHARD, la doyenne du jour Mme Isabelle COSTE ainsi que le doyen M. JUGNET Claudius, furent fêtés et reçurent un cadeau et des fleurs.

Le repas exquis tant pour le palais que pour l'œil fut servi par le club traiteur de la FINE FOURCHETTE. Les gourmets furent comblés et les félicitations affluèrent.

Maisons Fleuries

Judi 6 novembre à 18 h, salle Jean Platel, une exposition réunissait les photos des 21 lauréats du concours 2003.

En dépit des conditions climatiques désastreuses de cet été, les splendides clichés témoignaient des soins encore plus méritoires qu'à l'ordinaire, apportés aux balcons et jardins. C'est ce que constatèrent les visiteurs parmi lesquels on notait la présence de plusieurs conseillers et adjoints.



M. MARCOTRIGIANO, à l'orgue électronique, accompagné d'une chanteuse guitariste et d'un batteur, fit joyeusement danser l'assemblée et ce n'est qu'à la nuit tombée, avec le départ des danseurs les plus acharnés, que se clôtura cette agréable journée.



Puis M. le Maire prit la parole pour remercier tous les concurrents ainsi que les organisateurs. Il se félicita d'une participation chaque année plus importante et souligna combien la municipalité était attachée à ce concours où, a-t-il dit : «chacun se fait plaisir tout en contribuant à un embellissement de la commune dont tout le monde profite.»

C'est pourquoi la remise des prix qui suivit, récompensa de façon égale tous les participants.

La manifestation s'acheva, le verre de l'amitié à la main, devant un buffet dans une atmosphère particulièrement chaleureuse et conviviale.

Carton...jaune !

Même si les statistiques placent notre commune dans le peloton de tête pour le tri, ce dont nous nous félicitons, il reste quelques points noirs qui méritent un carton... jaune :

- Pour tous ceux qui «omettent» de porter leurs cartons et emballages volumineux à la déchetterie et les mettent dans les poubelles.
- Pour ceux qui jettent les bouteilles d'huile dans les poubelles jaunes alors qu'elles doivent aller dans les poubelles vertes.
- Pour ceux qui laissent traîner après le passage des camions de ramassage les poubelles sur la voie publique. Pour d'évidentes raisons de sécurité, elles doivent y stationner le moins possible.

Nous comptons sur le civisme de tous pour ne pas avoir à l'avenir à brandir un carton... rouge.

A l'honneur

C'est avec fierté que les habitants de Vaulnaveys-le-Haut ont accueilli cette année la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur des deux maires honoraires de notre commune, M. le Professeur SARRAZIN et M. Alfred DESPRIS.



Cette distinction, hautement méritée, récompense des hommes de cœur et de conviction, qui ont su mettre leur talent, leur clairvoyance et leur énergie au service de tous pendant des années.

Qu'ils veuillent bien trouver ici, une fois encore, en même temps que nos félicitations, l'expression de notre reconnaissance.

Vie des associations **le Zoom**

Foyer pour tous

Radiographie d'une association bien vivante

Les activités et leurs animateurs

AIKIDO

Professeurs : MM. TEBBAKH et VAZ

Correspondante : Mme PELLISSIER

DANSE CLASSIQUE

Mme NICOLET

GYM SPORTIVE GV

Professeurs : Mmes SCORPOLINI et TUR

Correspondantes :

Mmes AILLOUD et SCORPOLINI

YOGA DE L'ENERGIE

Professeur : Mme BABOULIN

Correspondante : Mme LATOUR

TENNIS DE TABLE

M. JOSSE

JOGGING-COURSE PEDESTRE

Mme MUZY

ACTIVITES ARTISTIQUES

A BELMONT :

Aquarelle 1 : Mme REMOND

Aquarelle 2 : Mme VERNIER

Peintures :

Huile et acrylique : Mme CHARLINE

Huile : M. GUERRERO

Le renouveau

On ne peut que se féliciter de voir la bonne santé qu'affiche aujourd'hui le foyer pour tous : 233 adhérents, une dizaine d'activités, des finances saines, une gestion avisée et transparente, des bénévoles enthousiastes et des intervenants qualifiés.

Ce bilan est encore plus méritoire si l'on se souvient qu'en 1996 cette association, qui ne comptait plus que 78

membres répartis sur 5 activités, a bien failli disparaître en proie qu'elle était à de sévères difficultés de gestion et de management.

Une gestion solidaire

Il a fallu beaucoup de courage et de détermination à l'équipe qui a accepté de relever ce défi sous l'impulsion du président Jean GIAVARESÌ. Même si sa modestie doit en souffrir, il faut reconnaître qu'il a été le personnage clé dans cette résurrection, remarquablement épaulé par Monique

LATOUR, Michel GUINARD et Arsène SAINT JUST, dont les précieux et indéfectibles soutiens ont largement contribué au redressement et au succès de l'association. Il est évident que ce renouveau est également dû au climat

de confiance que l'équipe dirigeante a su instaurer avec les responsables et les professeurs, à sa volonté d'investissement dans le matériel et dans la formation,



à son souci de maintenir un niveau de cotisation stable grâce à une politique de solidarité entre les activités et bien sûr au dynamisme de tous ceux qui font vivre le foyer pour tous.

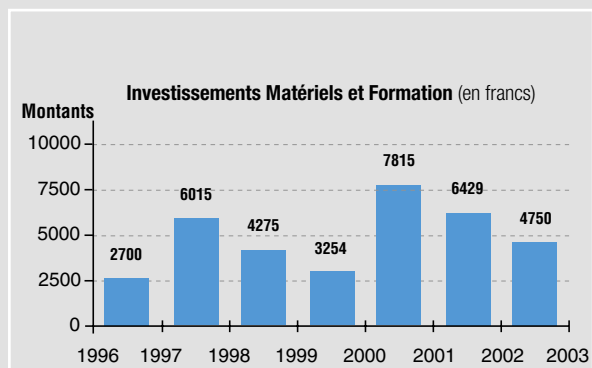
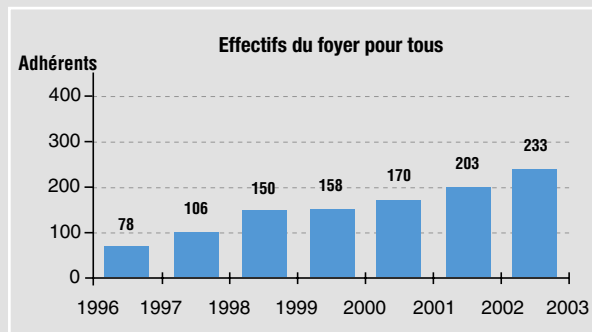
Une ardeur toujours intacte

Une seule ombre au tableau : les réticences de nombreuses personnes à prendre plus de responsabilités au sein du conseil d'administration. Mais Monsieur GIAVARESÌ ne désespère pas de transformer certains «consommateurs» en «acteurs» afin d'assurer la pérennité de l'association. Il ne demande bien sûr qu'à intégrer les bonnes volontés et on sent que son ardeur est toujours intacte et que son œil s'allume lorsqu'on lui demande s'il envisage d'étendre encore les activités du foyer pour tous. On le sent toujours prêt pour de nouvelles aventures, toujours partant pour oublier les tracasseries financières, les soucis d'organisation ou certaines réflexions injustes afin de goûter à ces instants magiques où vient la récompense par exemple dans le bonheur intense d'enfants en représentation ou la satisfaction de parents heureux ou de professeurs comblés.

La Municipalité, naturellement attentive à tout ce qui peut contribuer à rendre la vie attractive dans la commune, entend poursuivre son partenariat avec le foyer pour tous. Elle ne peut que rendre hommage au dévouement, et au volontarisme de son comité directeur ainsi qu'au travail inlassable de son président, qui prend ses risques avec passion mais avec raison, pour la satisfaction d'un nombre croissant de nos concitoyens.

Le FOYER POUR TOUS,
Un foyer plein de chaleur !

Les Chiffres



Mais les causes de cet individualisme sont multiples : M. Corbisé souligne ainsi le manque de flexibilité des programmes, les manuels qui n'aident pas vraiment à la mise en place des cycles et qui cloisonnent les systèmes.

Alors, force est de constater que trop souvent le travail en équipe est la réponse d'enseignants confrontés à des publics difficiles, ce qui n'est pas vraiment le cas à Vaulnaveys-le-Haut. Mais lorsque la collaboration devient nécessité, la communication est le seul moyen de mettre des mots sur les maux.



Vers le décroisement

Même si les expériences restent timides à l'école élémentaire (correction collective des évaluations de CE2, échange entre les classes de CP ...), l'heure est tout de même à l'ouverture et de réels échanges se mettent en place à l'échelle des deux écoles.

Ainsi la réflexion menée ces dernières années dans le cadre du projet d'école et le renouvellement des enseignants entraînent-ils un vrai changement. Pour Véraane Guillou, directrice « presque comblée » aujourd'hui, le parti est davantage à l'ouverture, aux échanges ponctuels d'élèves en fonction du rythme de chacun et des activités proposées. Pour ce jeune professeur "ce décroisement se vit donc au quotidien comme la possibilité d'exploiter au mieux les compétences de chacun pour l'enrichissement de tous."

L'éducation : l'affaire de tous

Mais si le public accueilli à l'école ne connaît pas, dans sa grande majorité, de réelles difficultés sociales, les directeurs se rejoignent pour souligner l'existence de problèmes de comportement souvent liés

à une perte de repères.

"Certains parents n'ont pas une perception juste de l'école" déplore M. Corbisé. "Ils adaptent les règles de l'école à la vie familiale. Il n'est qu'à voir le taux d'absentéisme du samedi matin... Pourtant l'école n'est pas un produit de consommation", s'insurge-t-il. Dans d'autres familles on ne perçoit pas toujours les limites à donner et on rechigne souvent à dire "non" aux enfants. Cette politique de "l'enfant-roi", Véraane Guillou la déplore également : les règles élémentaires ne sont pas solidement établies.

L'école : un lieu où l'enfant est à sa place

C'est pourquoi les directeurs sont unanimes quant à la défense de la spécificité française que constitue l'école maternelle. Si elle est moins indispensable culturellement dans le milieu relativement privilégié qui domine à Vaulnaveys, elle permet justement de rompre avec l'image de l'enfant-roi et d'apprendre à vivre ensemble, à œuvrer ensemble, à partager... En maternelle, "on éduque souvent plus qu'on instruit", précise Véraane Guillou, mais cela permet d'attaquer en C.P. sur d'autres compétences. "Tout le travail effectué pendant ces années se perçoit à l'école primaire" renchérit M. Corbisé.

L'école maternelle, c'est l'entrée dans le milieu éducatif ; le rapport n'est plus essentiellement affectif comme à la garderie ou avec une nourrice. Le problème, c'est la rupture entre ces deux mondes. L'enfant scolarisé est soumis à une pression de la part de ses parents qui souvent attendent beaucoup de lui. Or les petits ne sont pas forcément prêts à assumer une longue journée de travail prolongée parfois par la cantine, voire par la garderie. "L'idéal,



précise la directrice, serait d'allier les deux systèmes et d'accueillir les plus jeunes à mi-temps. Ainsi trouveraient-ils auprès d'un proche la tendresse et les contacts physiques dont ils ont encore tellement besoin tout en s'initiant progressivement à la vie en collectivité et aux attentes scolaires."



Une tête bien faite plutôt qu'une tête bien pleine

Depuis Jules Bruant le monde a beaucoup changé mais l'objectif reste le même : "L'enfant n'est pas une boîte vide qu'il convient de remplir." Et pour expliquer les ratées de notre système nos interlocuteurs sont unanimes : les programmes sont trop chargés et on impose aux plus jeunes un rythme que bien des adultes ne tiendraient pas. Parents et enfants sont stressés. Les élèves plus lents restent en souffrance, « ce qui rend parfois certains plus agressifs et ce qui génère paradoxalement les comportements contre lesquels l'institution voudrait lutter » précise Véraane Guillou. Et M. Corbisé de conclure : "La réforme est nécessaire. Elle doit suivre l'évolution de notre société et tenir compte de la réalité des classes. C'est en écoutant davantage les gens de terrain que l'on tendra vers cette école qui permettra vraiment d'exploiter les talents de chacun et de travailler à l'épanouissement de la personnalité de tous."

Jules Bruant

**"Un enfant est un feu à allumer,
pas un vase à remplir"**

Cette phrase attribuée à Rabelais, nul doute que Jules Bruant a dû la lire, la méditer, tant il a allumé de feux dans tant de consciences d'enfants. Cet homme aux multiples talents a été instituteur, historien de notre commune, secrétaire de mairie, conseiller municipal de 1952 à 1971 et enfin maire de Vaulnaveys-le Haut de 1959 à 1965. Il a marqué d'une forte empreinte les mémoires et l'histoire communale, même s'il a laissé peu de traces, à l'image de sa discrétion et de sa modestie. Mais qui était cet homme qui a donné son nom à notre groupe scolaire ?

Jules Bruant naît à Vaulnaveys, le 23 octobre 1898. Ses parents, cultivateurs, ont eu quatre enfants. Il suit l'école primaire à Vaulnaveys, l'école complémentaire à Vizille et intègre ensuite l'Ecole normale. Mobilisé en 1917, il reçoit des éclats d'obus à Verdun, blessures dont il gardera des séquelles au poignet gauche. Il termine l'armée en Haute Silésie de février à mai 1920. Son premier poste est à Renage, puis il est nommé à Vizille. Il épouse, le 2 juin 1925, Jeanne Thibault, dont les parents tenaient le grand café au Bourg. Deux enfants naissent de cette union : Marie Louise, née en 1926 et Pierre, né en 1928. En 1930, il est nommé instituteur à Vaulnaveys et devient ensuite directeur des écoles jusqu'à sa retraite en 1956. Il est décédé le 14 mars 1977. Voilà les renseignements d'état civil dans toute leur sécheresse. Mais qui était l'homme ?



Le maître d'école républicain

Charles Péguy les appelait « les hussards noirs » de la République, ces jeunes normaliens sortis du peuple, tous habillés de noir : « C'était le civisme même, le dévouement sans mesure à l'intérêt commun ». Sa fille Marie Louise le confirme : « Mon père aimait son métier avec passion. Il était pétri par la formation de l'Ecole normale, qui l'a profondément marqué au niveau des valeurs. Il se sentait chargé d'une mission républicaine. » Conciliant pédagogie et transmission des savoirs, il mettait en œuvre une approche moderne de l'enseignement. Ainsi, pour permettre un travail plus fructueux, il organise avec les autres instituteurs la co-éducation. « Il était très vivant en classe, poursuit sa fille, il ne se contentait pas d'un enseignement livresque. Il faisait apprendre de façon très humaine et vivante. Pour lui, la relation était très importante. Mon père a été en quelque sorte un pionnier.»



Jules Bruant...

Mais cette relation avec les élèves était très exigeante et sévère. Il voulait que ses élèves aient leur certificat d'étude. Dédé Blanc le confirme : « C'était mon ami. Il était sévère mais il m'a bien dressé. J'en suis bien content. » René Eymoz : « C'était quelqu'un de droit. Il m'a pris en main et des « frissons dorés », j'en ai pris, moi, par le père Jules ! Je suis sorti en 1944 un des premiers. Il nous a présentés quatorze, quatorze réussis, chapeau ! » Georges Besson : « Je suis allé au certificat à 14 ans, j'ai fini dans les trois premiers du canton. Bruant voulait me faire aller à Vizille, mais mes parents n'ont pas voulu. Parce que Bruant, il poussait ! Le mois d'avant passer le certificat d'étude, tous les soirs après l'école il nous gardait pour nous « finir ». Ça réussissait tout ! »

L'artisan d'une éducation populaire

La mission de Jules Bruant ne s'arrête pas à l'école. Il donne ainsi, dès 1930, des cours agricoles. Monsieur Fugier, ancien conseiller général du canton, dans une allocution en 1956, déclare : « L'enseignement agricole de qualité a été organisé sous le patronage de la municipalité, bien avant les projets agricoles actuels discutés au parlement. Cet enseignement a eu pour animateur et pour professeur M. Bruant et a donné d'excellents résultats ». Les anciens s'en souviennent encore. René

Eymoz : « Il donnait des cours de greffe et de taille des arbres. J'ai encore des poiriers que j'ai faits avec lui en 1942 ». Georges Besson : « Il donnait des cours à ses élèves. Il nous apprenait beaucoup là-dessus. Quand on sortait avec le certificat, on connaissait les techniques agricoles de base. En fin d'année, il nous donnait un arbre à chacun ! »

Mais Jules Bruant est aussi, dès les années 30, un des instigateurs du « cinéma éducateur ». « Il avait construit dans la cour de l'école, nous dit sa fille Marie Louise, une cabine de cinéma contiguë à une salle de classe désaffectée, dont il avait peint les murs avec des représentations de la Chartreuse de Prémol. Les séances étaient ouvertes à tous les habitants du village et c'était gratuit ».

Madame Félix le confirme : « En principe c'était le mercredi soir. Monsieur Bruant faisait son cours agricole et après il y avait la séance de cinéma. Quand il y avait quelque chose à cacher, il mettait la main devant l'objectif et tout le monde criait ! »

Un homme juste, juste un homme

Sa fille Marie-Louise nous rapporte la scène suivante, bien dans le caractère trempé de l'homme : « Pendant la guerre, il a beaucoup aidé les familles de réfugiés à Uriage. En ce temps là, les enfants portaient des pèlerines. Une pèlerine était restée



accrochée au porte manteau. C'était celle d'un enfant qui avait été déporté avec sa famille. La leçon de morale s'est déroulée ce jour là dans le couloir, devant le porte manteau, et elle a porté sur les horreurs de la guerre ». Car Jules Bruant, qui a connu la première et la seconde guerre mondiale, qui a été en Silésie et a aidé les réfugiés, était un homme de paix attaché à son coin de terre natale. Dans l'avant-propos du livre qu'il écrit en 1936 avec J. Molmeret sur Vaulnaveys, il cite ainsi le poète : « dans le vaste univers, tous les hommes sont frères, l'amour, mieux que la guerre, élargit les frontières ».

Qui était Jules Bruant ? Un homme juste, juste un homme qui faisait son métier d'homme avec générosité, énergie et courage. Nous voudrions lui retourner aujourd'hui le compliment qu'il adressa en 1953 au maire de la commune, M. Bertrand : « Une aussi longue carrière consacrée avec tant de conscience, de persévérance et de dévouement à la chose publique est un exemple qui suscite le respect. »



PROPOS DE PROFS...

Les enfants sont souvent nos plus grands sujets de satisfaction, mais ils sont parfois aussi les sujets de conflits retentissants. Il n'est qu'à lire la presse quotidienne pour s'en persuader. Dans une société hélas de plus en plus encline à régler les différends devant les tribunaux, qu'est-ce qui peut encore pousser à endosser le rôle de directeur d'école ou, pour se soumettre à la prose moderne, de « chef d'établissement » ? Pour mieux comprendre les motivations des ces enseignants « pas tout à fait comme les autres », nous avons rencontré les directeurs des deux écoles de Vaulnaveys-le-Haut où quelques 280 enfants de notre commune sont scolarisés cette année.

Ni pour l'argent, ni pour la gloire...

A l'heure où, conscient des dangers, chacun redoute les responsabilités, postuler au rôle de directeur peut passer pour un acte risqué, voire déraisonnable. Surtout lorsque l'on sait que l'indemnité compensatoire à tous ces soucis n'est que de quelques dizaines d'euros. Bien sûr, il y a les quelques points supplémentaires sur la liste indiciaire des enseignants... Bien sûr aussi les directeurs à la tête d'un établissement d'au moins six classes bénéficient de quelques heures de décharge pour assumer les tâches administratives liées à leurs fonctions. Il est peut-être utile de rappeler qu'aucune autorité hiérarchique n'est attachée à la fonction de directeur. Ce ne sont donc ni l'appât du gain, ni la recherche d'un quelconque pouvoir qui amènent certains à s'engager ainsi.

Impulser le changement

Il faut chercher ailleurs. Il y a avant tout les motivations professionnelles que viennent parfois renforcer des raisons familiales. C'est le cas de Vêrane Guillou, arrivée l'an dernier à la tête de l'école maternelle, trop heureuse de pouvoir exercer près de chez elle bien sûr, mais qui a appréhendé cette fonction comme « un moyen de s'investir, d'être une force de propositions au sein de l'équipe enseignante. » « Etre directeur, insiste M. Corbisé, en place depuis trois ans à l'école élémentaire, c'est voir un autre aspect du métier, sortir de la routine de la classe et travailler en équipe. »



L'école : une affaire de communication

Le mot est lâché : faire équipe. Dès les premières minutes, et tout au long de l'entretien, il sera au cœur du débat. Comment communiquer ? Comment se faire comprendre des enfants sans doute, mais aussi de ces autres adultes que sont les collègues et les parents et avec lesquels on doit composer.

Le projet d'école : un outil pour travailler ensemble.

Il constitue un outil de travail fondamental, permettant de traduire les objectifs nationaux du service public dans leur contexte particulier et de définir des stratégies et des étapes pour les atteindre.

Dans les faits, le projet d'école est élaboré par l'équipe enseignante qui choisit des axes de travail dans un ou plusieurs domaines particuliers qui, normalement, posent problème dans l'école. Il s'agit donc de partir d'une situation réelle, d'un constat, afin de mettre en œuvre des modalités de remédiation. Une fois établi, le projet d'école est soumis à l'approbation de l'Inspecteur d'Académie. Il est ensuite présenté, en conseil d'école, aux parents élus et aux représentants de la Mairie.

Mis en place pour trois ans, ce document fédère les actions de l'école et permet l'

implication originale de chaque enseignant. Il fait ensuite l'objet d'un bilan présenté aux membres de la communauté éducative.

L'actuel projet de l'école élémentaire repose sur le thème de la communication. Il est parti du constat d'une communication difficile tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. L'équipe a alors choisi de prendre cette problématique comme sujet de réflexions et s'est donné comme objectif de trouver des moyens d'améliorer la situation.

Mettre des mots sur des maux

"A l'école, la communication n'a pas toujours été facile" raconte M. Corbisé.

"Il est important de trouver la juste mesure dans cette indispensable et inévitable relation parents-école. Rôles et compétences de chacun doivent être clairs pour une meilleure communication. Il y a aussi le poids des habitudes. Par tradition, les enseignants ont une façon souvent individualiste de gérer leur classe" commente-t-il.

« L'ÉCOLE EST FINIE »



C'est en 1974 que Mme Androlety est entrée à l'école en tant que femme de service. Sa présence, d'abord occasionnelle, sut s'imposer progressivement à tous et en 1986 elle

fut titularisée en tant qu'agent d'entretien territorial. Mais c'est comme ATSEM (Agent territorial Spécialisé des écoles maternelles) qu'elle pourra vraiment satisfaire son amour des petits à partir de 1992. Elle est alors chargée de l'assistance au personnel enseignant auprès des très jeunes enfants et participe ainsi activement à la vie de l'école maternelle et au bien-être de tous.

Jusqu'à sa retraite, prise en septembre dernier, son intérêt pour les plus jeunes ne s'est jamais démenti et son enthousiasme est toujours resté intact. Ainsi ce sont des générations d'enfants et de parents qui garderont en mémoire le souvenir de cette personnalité mue par un vrai désir de servir la communauté éducative.

Le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale tiennent à remercier une nouvelle fois Mme Androlety pour ses presque trente années d'implication professionnelle sur la commune.

Mais si « l'école est finie », la passion continue et chacun pourra retrouver « notre conteuse locale » à la bibliothèque municipale où elle poursuit vaillamment un engagement pris de longue date...



ET LES PARENTS DANS TOUT CELA ?



Comment trouver sa place en tant que parents d'élèves au sein de la communauté éducative ? Quelles motivations poussent certains à franchir le pas et à s'investir dans une association de parents d'élèves ? C'est ce que nous avons voulu comprendre en allant interroger M. Beutin, président de l'A.P.E. depuis deux ans. Voilà ce qu'il nous livre...

« Nos enfants sont ce que nous avons de plus précieux ; il semble donc évident, voire légitime, que nous nous intéressions de près au lieu dans lequel ils passent le plus clair de leur temps, à savoir l'école.

S'investir auprès de l'association des parents d'élèves est d'abord un moyen de donner l'impulsion aux activités de l'école, notamment en aidant à leur financement. La force de ce groupe vient donc de ce qu'il fédère des énergies qui se mettent au service du mieux-être des enfants.

Participer à l'A.P.E., c'est aussi la possibilité d'être reconnu comme un interlocuteur faisant partie de la communauté éducative. Les conseils d'école sont, à cet égard, des moments d'échanges particulièrement importants et l'on a alors le sentiment de participer non seulement à la vie des écoles, mais aussi à la vie de la commune.

Car pour les parents tout ne se passe pas dans l'école... L'association se place résolument du côté de la convivialité. Elle représente donc pour beaucoup un lieu de rencontres, de discussions, de confrontations idéologiques parfois aussi... C'est le moyen d'avoir une vie sociale plus riche, de s'enraciner dans un lieu qui verra grandir les enfants et de continuer ainsi à grandir un peu soi-même... »



PETITE HISTOIRE DES ECOLES

C'est en 1818 qu'est créée « l'école primaire des deux Vaulnaveys » dans le bourg de Vaulnaveys-le-Haut jugé plus central. En 1834, la municipalité décide d'aménager deux locaux séparés qui serviront respectivement d'école des garçons et d'école des filles pour les enfants de Vaulnaveys-le-Haut.

En 1835, **l'école de Belmont** est déjà connue comme école temporaire. En 1870, la commune fait l'acquisition d'un bâtiment pour y établir une école de garçons à Belmont, les filles étant accueillies dans une pièce louée dans la magnanerie Riband.

Cette école d'hiver sera transformée en école de hameau en 1875, mais ce n'est qu'en 1880 que sera officiellement ouverte « la maison d'école mixte de Vaulnaveys-le-Haut au hameau de Belmont » composée de deux classes auxquelles on adjoindra un préau en 1893. En 1934, l'école devient mixte et les deux classes sont transformées en une seule. L'école fonctionnera sous cette forme jusqu'à sa fermeture dans les années 1970.

Au bourg, c'est en 1850 qu'est créée une école à l'emplacement des bâtiments Brun-Bernard. Elle sera remplacée dans les années 1880 par le groupe scolaire actuel regroupant l'école des filles et l'école des garçons, chacune n'étant composée que d'une seule classe qu'il faudra bientôt diviser pour faire face au nombre croissant d'élèves.

Après la construction d'un préau en 1891, on devra même, en 1893, ajouter deux classes supplémentaires.

Le groupe scolaire fonctionnera sous cette forme jusqu'en 1914, époque à laquelle seront fermées deux classes de garçons et une classe de filles bientôt transformées en "une vaste et coquette salle de fêtes servant aussi de salle pour le cinéma éducateur installé en 1924."

Il faudra attendre 1976 pour que soit construite l'école maternelle, agrandie en 1987 de deux nouvelles classes. Et ce n'est qu'après la construction, en 1991, du bâtiment moderne de l'école élémentaire et de la cantine actuelle que le bâtiment préfabriqué sera transformé en classe. Quant au nouveau bâtiment préfabriqué situé au fond de la cour, il sera installé en 1996 à l'ouverture de la cinquième classe et sert désormais de dortoir aux plus petits.



UNE MUNICIPALITE A L'ECOUTE

Depuis toujours, l'école a été une priorité de la vie communale et l'évolution des services tout comme les chiffres des tableaux ci-contre soulignent assez bien les efforts consentis par les Vaulnaviards pour faire de leurs écoles non seulement des lieux de travail et d'apprentissages mais aussi des espaces d'échanges et d'épanouissement.



A l'écoute des besoins

Cette évolution a bien évidemment pris en compte la montée des effectifs correspondant à l'essor démographique et au développement de la commune. Outre l'évolution des bâtiments (voir article précédent), les efforts les plus récents ont porté sur la prise en compte des nouveaux modes de vie de la population. Depuis de nombreuses années déjà, les enfants disposent par exemple d'un restaurant scolaire de qualité, dirigé de main de maître par Mme Porta depuis septembre 1975. Les repas, actuellement fournis par Vercors Restauration, sont réchauffés sur place dans des conditions d'hygiène rigoureuses qui répondent aux normes en vigueur. Ponctuellement des aménagements sont prévus pour accueillir les enfants souffrant de problèmes de santé particuliers.

De la même façon, pour répondre aux contraintes professionnelles des parents, la municipalité a créé en 1981 une garderie péri-scolaire accueillant une moyenne de 20 enfants du lundi au vendredi. Les horaires de cette structure se sont progressivement élargis pour mieux répondre

aux besoins de la population et c'est aujourd'hui de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h15 que Mme Leyssieux reçoit les élèves inscrits.

A cela s'ajoute, depuis deux ans, la création d'une aide aux devoirs, surveillée par un maître, ce qui permet aux élèves de l'école élémentaire de faire leur travail personnel sur place dans des conditions optimales d'encadrement.

Une aide aux projets

Outre ces services et la gestion du personnel qu'ils imposent (cf. : doc 3), la Mairie participe au financement des sorties de ski (fond et piste) et assume les séances de piscine proposées aux classes de l'école élémentaire (cf. doc 1).

Elle assume également la charge financière des intervenants extérieurs qui apportent aux enfants leurs compétences en matière de musique et d'éducation physique et sportive. (cf. doc 1) Rappelons que l'enseignement des langues est à la charge de l'Education Nationale.

Mais elle a aussi à cœur d'encourager les initiatives des enseignants ; aussi participe-t-elle toujours au financement des classes transplantées (2 voyages ont ainsi eu lieu l'an passé permettant à des projets pédagogiques différents de voir le jour. (cf. doc 1)

C'est donc toute une structure dont la vitalité repose sur la volonté communale de s'impliquer afin d'optimiser les potentialités de chacun et de faire de l'école un lieu d'apprentissages mais aussi d'ouverture.

Etre membre de la communauté éducative

Et les prétextes pour œuvrer ensemble sont nombreux : ces derniers mois ont ainsi vu le réaménagement de la cour par les services techniques au terme d'une étude effectuée par les élèves de CM2. De la même façon, les enfants ont bénéficié en avant-première de la présentation de l'exposition sur le Plan Local d'Urbanisme et le CD-Rom réalisé par la classe de M. Gérome et consultable en Mairie montre bien la volonté des enfants de s'impliquer dans le village.

Enfin, l'opération "village propre" lancée il y a deux ans, attire de plus en plus d'élèves ; il se pourrait même que le prochain projet d'école repose sur la notion d'éducation à l'environnement...

N'oublions pas non plus la récente mise en réseau des bâtiments scolaires qui permet désormais d'accueillir un matériel informatique de qualité dont une grande part provient de dons obtenus grâce à la volonté et au dynamisme de l'actuelle association des parents d'élèves qui en assure en partie l'entretien.

Voici tous les partenaires réunis... Et c'est bien un des vœux majeurs de l'équipe municipale actuelle que d'œuvrer au renforcement d'une vraie communauté éducative réunissant les enseignants, les parents et la Mairie. Car ce n'est qu'ensemble, au travers de projets ouverts sur le monde, que nous parviendrons à inculquer à nos chers petits les valeurs citoyennes auxquelles nous croyons. Ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à faire de l'école un vrai lieu d'apprentissage de la citoyenneté, un tremplin vers un monde dont les enfants devront à leur tour un jour se sentir responsables.



L'ÉCOLE EN CHIFFRES...

Il nous a paru intéressant d'intégrer à ce dossier une vision chiffrée de la vie des écoles. Pour ce faire, nous avons distingué ce qui relève de la participation communale aux activités pédagogiques des deux écoles et ce qui est plus spécifique au fonctionnement et à l'entretien des bâtiments. (documents 1 et 2)

Le document 3 illustre les dépenses de personnel de la commune directement imputables à la vie des écoles.

Ces chiffres nous permettent de dégager un coût moyen annuel de fonctionnement de 1 170 € PAR ENFANT.

Enfin, il convient d'ajouter à ces montants les investissements réalisés chaque année pour répondre à la nécessaire évolution des écoles et à leur maintien aux normes de sécurité. (document 4)

L'école représente à elle seule 40% des

FRAIS PÉDAGOGIQUES (Doc. 1)

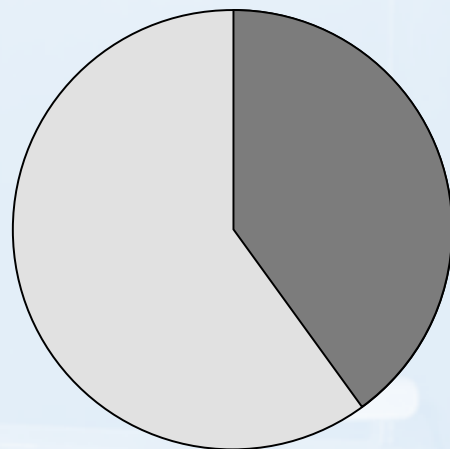
• Fournitures scolaires	14 550€
• Musique	11 000€
• Education physique	8 000€
• Piscine (avec transport)	10 000€
• Ski (avec transport)	7 500€
• Subventions Coopératives Scolaires	2 800€
• Classes transplantées (transport)	1 200€
• Spectacles et goûters	2 500€
TOTAL	57 550€

FRAIS DE FONCTIONNEMENT LIES AUX BÂTIMENTS (Doc. 2)

• Fournitures (électricité, fuel, produits d'entretien...)	25 200€
• Entretien bâtiments (peinture, instal. électrique, toiture...)	14 000€
• Frais de fonctionnement (téléphone, affranchissement, photocopieur, assurance, location préfabriqué...)	5 730€
• Achats de matériels (stores, matelas...)	6 000€
TOTAL	50 930€



DÉPENSES DE PERSONNEL DE LA COMMUNE (Doc. 3)



■ école

dépenses de personnel de la commune, soit une somme de 243 000 € : ainsi 11 agents sur les 22 employés sont affectés partiellement ou en totalité au fonctionnement du groupe scolaire. Ils se répartissent en quatre secteurs selon qu'ils travaillent à l'entretien des bâtiments, à la police municipale, aux activités d'éducation physique et sportive ou aux services péri-scolaires (cantine et garderie).

DERNIERS INVESTISSEMENTS RÉALISÉS (Doc. 4)

• Informatisation de l'école primaire	24 965€
• Installation du préau	2 750€
• Ventilation et climatisation du dortoir en maternelle	5 235€
• Extension alarme	2 630€



Geneviève
Leyssieux



Béatrice
Cotte-Barrot



Marie-Thérèse
Porta



Nathalie
Salliquet



Colette
Paret-Basset



Evelyne
Boulloud



Sylvie
Calvet

et Danièle Rodriguez, Touatia Fourloul (absentes pour les photos)

La bibliothèque fête ses 10 ans !

En 2004, la bibliothèque municipale « Mieux lire à Vaulnaveys » fête ses 10 ans d'existence. A cette occasion, de nombreuses manifestations dont le calendrier vous sera prochainement adressé seront organisées tout au long de l'année par la dynamique équipe de bénévoles. Nous vous attendons nombreux à ces différents rendez-vous placés sous le double signe de la convivialité et de la culture !

Avis aux propriétaires fonciers des terrains agricoles loués

Vous avez reçu un avis de dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Ce dégrèvement est de 45% pour les terres, 60% pour les prés et pâtures et de 65% pour les vergers.

Selon la Direction des Services Fiscaux, la liste des dégrèvements par parcelle a été adressée au cours de la première quinzaine de novembre à chaque Mairie où elle peut être consultée.

Il est utile de rappeler le texte de l'article L 411-24 du Code Rural :

« Dans tous les cas où, par suite de calamités agricoles, le bailleur d'un bien rural obtient une exemption ou une réduction d'impôts fonciers, la somme dont il est exoméré ou exempté bénéficie au fermier. En conséquence, le fermier déduit du montant du fermage à payer au titre de l'année au cours de laquelle a eu lieu le sinistre une somme égale à celle représentant le dégrèvement dont a bénéficié le bailleur. Dans le cas où le paiement du fermage est intervenu avant la fixation du dégrèvement, le propriétaire doit en ristourner le montant au preneur. »

Nous rappelons que ce dégrèvement intervient pour venir en aide aux agriculteurs qui ont souffert du gel, de la grêle, de la tempête, de la sécheresse et de la canicule. Ce sont bien les fermiers et non les bailleurs qui vivent les conséquences économiques de ces calamités. Il est donc juste et équitable que les propriétaires reversent à leurs locataires cette aide de l'Etat.

Pour tout renseignement complémentaire, les adhérents de la FDSEA peuvent appeler Bernard NAVET, au 04.76.20.68.12. Pour les autres, contactez Fanny HELLO au 04.76.20.68.23.

Agenda

2004

Janvier 2004

• Samedi 10

Tennis de Table – Salle polyvalente Vaulnaveys-le-Haut

• Vendredi 16

Concert « Le Syndrôme de l'Ardèche » - Belvédère St Martin d'Uriage

• Samedi 17

Soirée Théâtre (APE) – Salle polyvalente Vaulnaveys-le-Haut

• Samedi 24

Loto (Rugby) – Salle polyvalente Vaulnaveys-le-Haut

• Vendredi 30

Spectacle Bertille Théâtre et Compagnie – Belvédère St Martin d'Uriage

• Samedi 31

Soirée Cinéma (Association Paroissiale) – Salle polyvalente Vaulnaveys-le-Haut

Février 2004

• Mardi 3

Audition autour d'un clavecin au Belvédère – St Martin d'Uriage

• Mercredi 4

Spectacle jeune public : « La Sieste » par les Zinzins – Belvédère St Martin d'Uriage

• Samedi 7

15 ans de Radio Passion - Salle polyvalente Vaulnaveys-le-Haut

• Samedi 14

Soirée Rugby – Salle polyvalente VLH

• Vendredi 27

Théâtre « Histoires d'Hommes » (C^{ie} Yvon CHAIX) – Belvédère St Martin d'Uriage

• Samedi 28

Sainte Barbe – Salle polyvalente Vaulnaveys-le-Haut

• Samedi 28

Concert des professeurs de l'EMIU, Belvédère - St Martin d'Uriage

• Dimanche 29

Kermesse du 3^e âge – Salle polyvalente Vaulnaveys-le-Haut

Mars 2004

• Samedi 6

Loto (APE) – Salle polyvalente Vaulnaveys-le-Haut

• Samedi 13

Soirée Raclette (APE) – Salle polyvalente Vaulnaveys-le-Haut

• Samedi 13

Grenoble Jazz Festival : Trio Hradcany – Belvédère St Martin d'Uriage

• Vendredi 26

Lecture musicale : Boris VIAN – Belvédère St Martin d'Uriage

• Mardi 30

Un tour du monde en musique – Belvédère St Martin d'Uriage

Avril 2004

• Samedi 3

Bourse aux vélos (APE) – Salle polyvalente Vaulnaveys-le-Haut

• Samedi 3

Concours pré-fédéral secteur V (triplettes hommes)

• Dimanche 4

Championnat Isère (triplettes hommes et femmes)

• Lundi 19

Don du Sang – Salle polyvalente Vaulnaveys-le-Haut

• Lundi 19 au Dimanche 6 juin

Exposition Marijo PERCEVAL Belvédère St Martin d'Uriage

• Samedi 24

- Journée Commune Propre

- Soirée dansante (Pompiers)

Salle polyvalente Vaulnaveys-le-Haut

Mercredi 28

Spectacle jeune public « Le petit cirque QUINCAILLE » - Belvédère St Martin d'Uriage

Vendredi 30

Cabaret : T. Baklanova et B. Martin Belvédère St Martin d'Uriage

Bulletin Municipal Vaulnaveys-le-Haut n°56

Directeur de publication :

Jérôme Richard

Comité de rédaction :

Jacques Aujard-Catot,
Marie-Renée Balme, Isabelle Courant,
Gilles Desrumaux, Anne Garnier,
Aimé Girodon, Marc Odru,
Jean-Yves Porta, Jean Ravet

N° ISSN : 1272-9515

Conception :

Paul Engelmann - 04 76 49 33 96

Photos : Gilles Desrumaux

Impression : Imprimerie du Pont de Claix